

BULLETIN D'INSCRIPTION

à la FORMATION « 1 JOUR / 1 STYLE »



Session de formation organisée
par la Sté. FFCLD Gestion Sarl

Ed. Janvier 2022

Attention: les personnes ayant un statut professionnel (salarié ou inscrite auprès d'une Chambre des Métiers ou autre, ou cotisant URSSAF (micro-entrepreneur) ne peuvent bénéficier du tarif «associatif». Dans ce cas, il faut cocher la partie «complément «statut professionnel»

Base : 1 journée de formation > 25 pers.

Bulletin d'inscription interactif avec des champs à remplir ou en cliquant dans les champs

TARIF Standard : 35€ x =

TARIF «Avantages FFCLD» : 25€ x =

SOUS-TOTAL INSCRIPTION F1

- Ce tarif est valable pour tout stage regroupant plus de 25 p.
- Si groupe < 25p. et >12p., +7,50€
- Non inclus : hébergements, boissons et restauration. Documentation de formation en vente (voir ci-dessous)
- Horaires: définis suivant le club d'accueil

Options (à rajouter si besoin à la commande / possibilité d'achat sur place au moment de la formation

Livret «Lexique des pas»

28€ / 20€*

TVA 5,5% /* «tarif avantage licencié FFCLD»

Livret des styles

15€ / 12€*

TVA 5,5% /* «tarif avantage licencié FFCLD»

Livret « Pas + Styles »

36€ / 25€*

TVA 5,5% /* «tarif avantage licencié FFCLD»

SOUS-TOTAL DOCUMENTATION F2

Complément « Statut professionnel » F3

75,00€

N° Siret à indiquer et/ou n° TVA Intracommunautaire

TOTAL À RÉGLER F1+F2+F3

Paiement par virement / par chèque à l'ordre de FFCLD Gestion Sarl. Possibilité de régler par CB via le site web www.danse-floor.com ou www.ffcld.com

INFORMATION D'INSCRIPTION

Je m'inscris à la formation «1 JOUR / 1 STYLE » et j'accepte les conditions générales de vente citées dans ce document d'inscription.

Date et Signature:

Date de session choisie:

Lieu du stage:

Nom / Prénom:

N° licence FFCLD:

Adresse:

Tél.:

Email:

Nom du club:

Niveau :

Statut bénévole

Salarié(e)

Micro-entreprise

N° Siret

Je règle par virement (IBAN à utiliser) / par chèque

IBAN: FR76 1950 6400 0000 0858 0905 779 AGRIFRPP895 L'inscription est validée par l'organisateur après validation des informations et encaissements fournies par le demandeur.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La FFCLD (Féd. Francophone de Country Dance et Line Dance, ass. loi de 1901) est citée comme «concepteur» de la formation d'instructeur Country Line Dance.

Siège social: 15 Faubourg de la Croix Rouge 36100 Issoudun. L'organisation a été mandatée à FFCLD Gestion SARL, unique structure habilitée auprès de la FFCLD pour le cadre de cette organisation et formation.

Inscriptions: La formation est accessible à tout(e) danseur (seuse) exerçant de façon bénévole ou salariée. En cas de statut professionnel, l'accessibilité à la formation est limitée et après accord de l'organisateur. Une tarification spécifique est établie pour le public professionnel. Toute inscription sera enregistrée et validée uniquement après réception du paiement (chèque ou virement). L'organisateur peut suspendre tout stage à un participant si celui-ci a fait de fausses déclarations (non-danseurs, professionnel de la danse, fausse déclaration de licence, règlement incomplet...). La suspension peut être remplacée par une réévaluation tarifaire. L'avantage FFCLD est pris en compte pour tout licencié «non individuel» inscrit (actuellement prendre en considération l'exercice en cours, sauf cas particuliers. Attention, la réduction FFCLD est applicable pour tout danseur appartenant de façon continue à son association affiliée. Elle ne peut être appliquée pour toute personne adhérente dans un club non affilié et inscrite dans un autre pour bénéficier uniquement de cet avantage. Les demandes particulières sont étudiées au cas par cas par la direction.

Contenu de la formation : Le contenu de la formation appartient à la FFCLD. L'organisateur se réserve le droit d'y apporter des modifications et des variantes en fonction du public participant. Les documents fournis sont protégés par Copyright. Leur reproduction et leur diffusion sont donc interdites sans l'accord écrit de l'organisateur.

Conditions d'annulation (sauf dans le cas où l'annulation serait imputable à l'organisateur)

Remboursement 90% si annulation 30 jours avant la date de la session - Remboursement 50% si annulation 15 jours avant la date de la session - Remboursement 25% si annulation 7 jours avant la date de la session Pas de remboursement moins de 7 jours avant la date de la session.

En cas d'annulation par l'organisateur, un remboursement est effectué auprès de la personne inscrite. Cependant, celle-ci peut demander à se réinscrire (et sera prise en priorité) sur une autre session.

Modalités de paiement Le règlement est effectué lors de l'inscription. Celui-ci, s'il est effectué par chèque (ou par virement), ne sera validé que dans les jours qui suivront la formation (non applicable en cas de paiement par virement). La participation à la formation ne peut se faire que si le règlement a été effectué et encaissé à 100%.

Contestations Le participant s'engage, lors de son inscription, à respecter l'organisation et le contenu délivré durant la formation. En cas de contestation sur l'organisation, celle-ci ne peut plus être recevable après le démarrage de la session. En cas de litige ne pouvant être réglé à l'amiable, seul le Tribunal de Commerce de Châteauroux apportera sa compétence dans le règlement de celui-ci.

Identité de l'organisateur de la formation: FFCLD Gestion Sarl - N° Siret 791 825 706 00017 - N° TVA Intra.: FR92 791 825 706
adresse: 15 Faubourg de la Croix Rouge 36100 Issoudun - tél.: 02 54 49 14 88 - Email: contact@danse-floor.fr